

Mably, le 29 mai 2020

Le Principal

aux

Parents d'élèves des élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>

Objet : Réouverture.

Secrétariat de direction

Affaire suivie par  
Catherine Cartier  
Téléphone  
04 77 23 15 15  
Télécopie  
04 77 70 83 61  
Courriel  
ce.0421852k@ac-lyon.fr

347 route de Briennon  
42 300 MABLY

Madame, Monsieur,

Le collège a rouvert aux classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> depuis le lundi 18 mai. Dès le 2 juin nous intégrons de nouveaux élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>.

Pour les parents qui n'avaient pas mis leurs enfants au collège, vous trouverez ci-joint le protocole d'organisation ainsi que la charte parentale.

Il serait bon que vous puissiez échanger avec votre enfant avant son retour au collège pour qu'il s'imprègne des nouvelles règles.

Deux principes régiront le retour :

- Priorité aux règles sanitaires et d'hygiènes.
- Plaisir de se retrouver pour apprendre.

Vous veillerez particulièrement à surveiller la santé de votre enfant.

Vous voudrez bien signer la charte jointe et la remettre à votre enfant pour le 2 juin. Si vous ne pouvez pas imprimer, la charte sera donnée à votre enfant le 2 juin pour un retour au collège le 3 juin.

Les emplois du temps seront identiques à ceux de la semaine du 25 au 29 mai, et valable jusqu'au jeudi 4 juin. (Voir en pièces jointes et/ou sur Cybercollège).

Vous serez destinataire d'un nouvel emploi du temps au plus tard le jeudi 4 juin suite à la reprise des élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> qui aura lieu le lundi 8 juin.

Pour permettre une organisation sereine et de qualité, votre enfant n'aura pas cours le vendredi 5 juin pour permettre des réunions pédagogiques.

Forte de l'expérience depuis deux semaines je sais pouvoir compter sur votre collaboration pour cette reprise que nous espérons tous.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Christine FAGOURNET

